

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 30 juin 2015

20 h 30 - Ouverture de la séance du C.M.

SONT PRESENTS :

Mesdames Muriel MULLER, Dominique LAURE-BALDASSARI, Sophie BOGDANOVIC, Françoise SAMUEL, Sybille HERICOTTE, Messieurs Pierre REYNAUD, Jean SCHÜLER, Jérôme SAMUEL

Sont absents et excusés : Pierre-Yves REYNAUD a donné pouvoir à Jean SCHÜLER, Carole SHELLSHEAR a donné pouvoir à Françoise SAMUEL, Serge SAMUEL a donné pouvoir à Muriel MULLER

Dominique BALDASSARI est élue secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le compte rendu du dernier conseil.

- PRIX DE L'EAU

Modification des tarifs selon des critères imposés par l'Agence de l'eau. Différentes propositions ont été présentées aux conseillers. Ont été retenus pour la taxe fixe 40€ et le prix du m³ à 0.50€.

- MOTION SUR LE LOUP

A la demande de l'Association des Maires Ruraux de France concernant le loup et son incompatibilité avec le pastoralisme. Le conseil adopte cette motion de soutien.

- PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU CENTRE AERE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser une participation pour aider les enfants des familles de Trescléoux à profiter du Centre aéré d'Eyguians-Lagrand. La participation de la mairie sera versée sur présentation de la facture acquittée par la famille.

- POINT PLU

L'enquête publique étant terminée, un prochain Conseil Municipal entérinera ce dossier.

- COUPES AFFOUAGERES

Il n'y aura pas de coupes affouagères cette année, il ne reste que peu de bois disponible à couper par rapport au nombre important d'affouagistes sur la commune.

- AVENANT SAUNIER INFRA

Dossier « mise en conformité du captage de Chauvet », un avenant a été signé pour prendre en compte le nombre important de propriétaires des parcelles du périmètre de protection.

- FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNES

Au titre de ce fonds, la commune va encaisser la somme de 2223,00 €.

La séance est levée à 22h42.